



Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le : 13/10/11  
Et publication ou affichage  
du : 26/10/2011



Syndicat Mixte du  
**Bassin de l'Or**

**SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'OR**

**Séance du 5 octobre 2011**  
Salle Simone Signoret à Lansargues  
**DELIBERATION n° 1-10-2011**

**Objet : Demande de subvention pour l'étude « espèces végétales exotiques potentiellement envahissantes » menée dans le cadre de Natura 2000**

	Délégués titulaires		Délégués suppléants	
Communauté de Communes Pays de l'Or	Roger MONTIEL	présent	Rogé ANDREO	
	Joëlle JENIN – VIGNAUD	procuration à Mr BARRAL	Pierre ADOUE	
	René CHALOT	présent	Philippe LAVAL	
	Marie LEVAUX	présente	Bernard GANIBENC	présent
	Michel MARTIN	présent	Cyril ROUQUETTE	
	Alain AQUILINA	procuration à Mr HELSEN	Jacques HELSEN	présent
Communauté de Communes Grand Pic Saint Loup	Pierre ANTOINE	présent	Jacques GRAU	
Communauté de Communes Pays de Lunel	Sylvie OBJOIS		Bernadette VIGNON	
	Hervé DIEULEFES		Didier MARTINEZ	
	Jean Michel ROUX	présent	Robert PISTILLI	
	Richard PITAVAL	procuration à Mr BOLUDA	Patrick LAOUT	
	Fabrice PECQUEUR	présent	Cathy POHL	
	Bernard BOLUDA	présent	Jean CHARPENTIER	
Communauté d'agglomération de Montpellier	Lionel LOPEZ	présent	Jean Pierre COULET	
	Luc CLAPAREDE	présent	Laurent JAOUL	
	Yvon PELLET	présent	Gilbert PASTOR	
	Alain BARRANDON	procuration à Mr PELLET	Jean Luc MEISSONNIER	
	Pierre BONNAL	Procuration à Mr LOPEZ	Pierre DUDIEUZERE	
	Joël RAYMOND	présent	Arnaud MOYNIER	
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	présent	André VEZINHET	
	Yvon BOURREL	présent	Christian JEAN	
	Jean-Marcel CASTET	excusé	José SOROLLA	
	Michel GUIBAL	procuration à Mr ROUX	Christophe MORALES	
	Cyril MEUNIER		François LIBERTI	
	Monique PETARD	procuration à Mr CHALOT	Jacques ATLAN	

Le Président procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint 30/38 voix.

Dans le cadre de la mise en œuvre du document d'objectifs (DOCOB) des sites Natura 2000 « Etang de Manguio », le SYMBO est en charge de la recherche de financements pour la réalisation d'actions inscrites au DOCOB, hors dispositif contractuel.

Parmi elles, certaines visent l'amélioration des connaissances des sites Natura 2000 et leur gestion conforme aux objectifs de conservation, retenus par les acteurs locaux réunis au sein du Comité de pilotage (COPIL) Natura 2000.

Ces actions peuvent être prises en charge financièrement à hauteur de 80%, sous réserve d'un accord préalable des partenaires financiers.

Dans ce contexte, le Symbo a entamé en 2011 un inventaire exhaustif des espèces végétales exotiques, potentiellement envahissantes sur le site Natura 2000 « Etang de Manguio ».

Près de 3 000 hectares ont été prospectés, principalement sur les communes de la Grande-Motte, Pérols, Manguio-Carnon et Candillargues, permettant de confirmer la présence de 36 espèces végétales exotiques.

Parmi elles, certaines sont largement réparties sur le site (canne de Provence, olivier de Bohême, Yucca), d'autres ont été détectées pour la première fois (renouée du Turkestan, muguet des Pampa, passiflore bleue...).

Nombre d'entre elles sont classées sur la liste noire (espèces capables de proliférer rapidement et jugées potentiellement dangereuses pour la santé animale, végétale ou celle de l'environnement) du Conservatoire Botanique National.

Néanmoins, une partie importante du site (communes de Lansargues, St-Nazaire-de-Pézan, plaine de Marsillargues) reste à parcourir afin de finaliser cette étude, de restituer aux acteurs locaux les principaux résultats, de mettre en place avec eux une veille collective et des actions de lutte.

La proposition de poursuivre ce travail en 2012 a reçu un avis favorable de l'Etat, co-financier.

Son coût estimatif est estimé à 5 250 € TTC et se décompose ainsi que suit :

Les aides financières de l'Etat (80 %) sont sollicitées pour un montant global de 4 200 €.

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Nature de la dépense	Montants TTC	Source	Montants TTC
- Personnel stagiaire rémunéré sur une période de 6 mois (6* 410 €)	2 460 €	Fonds propres	1 050 €
- Frais déplacement stagiaire (1000 * 0,25 €)	250 €		
- Indemnités repas (2 * 15,25 €)	30 €		
- Personnel SYMBO Chargé Mission Natura 2000 (276,31 €/j) : (Encadrement : 7 jours / Participation réunions : 1 jour)	2 210 €	Subvention Etat (DREAL LR)	4 200 €
Prestations externes :		Subvention autre	- €
- Prestation reproduction (rapport et cartes) et frais postaux	300 €	S/Total subventions	4 200 €
<b>Total</b>	<b>5 250 €</b>		<b>5 250 €</b>

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide à l'unanimité des membres présents :

- la réalisation de l'étude susvisée
- d'autoriser le Président à signer une convention de stage avec un étudiant dont le stage sera indemnisé à hauteur de 30% du SMIC, selon la législation en vigueur, pour une durée de 6 mois
- d'autoriser le Président à solliciter la contribution financière des partenaires du SYMBO
- d'autoriser le Président à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré à Lansargues , le 5 octobre 2011

Pour extrait conforme.

Le Président,



Claude BARRAL.

SYNDICAT MIXTE  
du BASSIN de L'OR  
130, chemin de Merles  
34400 LUNEL